

Monsieur le Directeur Académique,
Monsieur le Vice Président du Conseil Départemental
Mesdames et Messieurs

Ce CDEN se tient dans un contexte politique marqué par un projet de budget 2018 qui fait la part belle aux cadeaux fiscaux pour les entreprises et les grandes fortunes mais qui ne prévoit aucun moyen nouveau pour l'éducation nationale dont le budget prévu stagne. Aucune création de postes pour prendre en compte la hausse prévue des effectifs du second degré et du dédoublement des classes de CP et CE1 en éducation prioritaire qui se fera donc à moyens constants. Ces options politiques ont pesé dans la forte mobilisation de nos collègues le 10 octobre.

Ce CDEN s'inscrit ensuite dans un paysage scolaire chaotique. Une réforme chasse l'autre ou s'évapore (réforme du collège) sans laisser le temps aux personnels de se les approprier, et encore moins à l'encadrement de les évaluer. Beaucoup d'enseignants se sont engagés dans des projets novateurs qui semblent aujourd'hui ne plus susciter l'intérêt de la hiérarchie.

Pour l'UNSA Education, cette précipitation va à l'encontre de ce qui est nécessaire en éducation : investir un temps long et le faire en concertation avec les professionnels.

Nous avons eu droit à une rentrée tambours battants, en tout cas du point de vue médiatique et notamment pour Jean-Michel Blanquer. Pour cette rentrée largement préparée par le gouvernement précédent, le nouveau ministre a mis en place les mesures du candidat Macron : les rythmes à la carte, le retour du latin et des bilangues et les dédoublements Cp en REP+ et la suppression des contrats aidés, cette dernière mesure ne figurait d'ailleurs pas dans le programme présidentiel !

La suppression de nombreux contrats aidés déstabilise l'ensemble du système scolaire. Dans le 1^{er} degré la suppression des aides administratives met à mal les évolutions nécessaires de la direction et du fonctionnement de l'école. Dans le second degré, on avance l'idée de dispositifs comme les devoirs faits en supprimant des contrats aidés qui parfois remplissaient des fonctions liées à l'accompagnement des élèves dans ce domaine précis. L'orientation générale prise dans ce département est de maintenir les contrats aidés liés à l'accompagnement des élèves en situation de handicap. Pour l'heure tous les élèves girondins en situation de handicap ne bénéficient pas encore de l'accompagnement nécessaire. Nous sommes interpellés sur des cas où des élèves ont vu leur notification modifiée avec un nombre d'heures d'accompagnement diminué. De même, nous sommes sensibilisés aux conditions de travail des accompagnants AVS, qui se voient proposer des lieux d'intervention très éloignés de leur domicile pour compléter leurs heures.

Pour l'UNSA Education, les suppressions d'emplois ont été une violence pour les personnels concernés, elles se font dans le déni des missions de service public que remplissaient ces

personnels, elles vont contribuer à la dégradation des conditions de travail de tous les personnels de l'Education Nationale, complètement à l'encontre de la qualité du service public d'éducation. La charge de travail des personnels s'alourdit, leurs missions se complexifient, les demandes institutionnelles et hiérarchiques se font de plus en plus pressantes, en guise de récompense, le gouvernement remet en cause les engagements de revalorisation financière fixés dans le cadre du PPCR.

Pour l'UNSA Education, ces mesures ne permettront pas de résoudre la crise du recrutement dans l'Education Nationale mais l'aggraveront. Les agents publics sont, une fois de plus, les variables d'ajustements budgétaires. L'État employeur tente de revenir sur ses engagements, faisant fi des textes validés précédemment. L'UNSA Education est attachée à l'application pleine et entière du protocole PPCR et reste mobilisée pour la traduction de ces annonces à l'Éducation nationale.

Nous nous retrouvons au sein de cette instance pour examiner le bilan de cette rentrée 2017 de la Gironde qui s'était vue dotée de moyens supplémentaires pour le 1^{er} degré à hauteur de 162 postes et pour le 2nd degré à hauteur de 177 ETP.

Pour le 1^{er} degré, malgré cet effort réel pour soutenir notre département, et le constat d'une baisse du taux d'encadrement globale sur les 3 segments, les moyens ne sont pas à la hauteur des besoins de la Gironde.

Pour cette rentrée, l'accent a été mis sur le dispositif des CP dédoublés, mesure phare du nouveau ministère de l'éducation nationale, qui concerne les établissements classés en REP+ et en REP pour un total de 70 CP dédoublés en Gironde.

L'UNSA Education constate que le coût de cette mesure en termes de postes n'a pas permis de diminuer les effectifs de toutes les classes maternelles en deçà de 29 élèves. Les années de classe maternelle sont pourtant essentielles et préparent le CP. L'UNSA Education exprime son inquiétude pour la rentrée de septembre 2018, quant à l'impact sur la carte scolaire liée à l'extension du dédoublement aux classes de CE1 de l'éducation prioritaire ; celle-ci ne pourra plus se faire à moyens constants en puisant sur le vivier quasiment disparu des PDMQDC.

Pour l'UNSA Education, malgré l'avancée significative que représente ce dédoublement des CP en REP et REP+, nous insistons sur le fait que toute la difficulté scolaire n'est pas concentrée dans les seules zones d'éducation prioritaire. Nous insistons aussi sur l'urgence de revisiter le zonage de l'éducation prioritaire notamment celui des lycées qui n'a pas été revu depuis bien trop longtemps dans un département où les populations accueillies dans les établissements peuvent changer assez rapidement.

Malgré la création de postes de remplaçant, l'Unsa Education craint que, comme les années passées la situation ne soit à nouveau particulièrement tendue dans les écoles avec des collègues absents, non remplacés.

Concernant le 2nd degré, dans notre département des moyens supplémentaires ont bien été mis en place mais la hausse des effectifs (1800 élèves de plus), atténue considérablement les effets des créations de postes.

L'UNSA Education suit de près les annonces ministérielles, essayant comme tout un chacun de saisir et distinguer entre les effets de manches et les réformes prioritaires à venir. Le DNB et le Baccalauréat auront-ils droit à une énième réforme visant à renforcer le poids des épreuves

terminales ? Quelles seront les effets de la « grande réforme de l'apprentissage » sur les lycées, les lycées professionnels, les SEGPA ?

Le dispositif qui semble le plus avancé, celui dit des « devoirs faits » fait fi des expérimentations de terrain qui fonctionnaient parfois depuis des années. Le ministère envisage un dispositif hors temps scolaire, après l'école. Dans un département à la fois urbain métropolitain et rural, où nombre d'enfants utilisent les transports scolaires, cette proposition n'a simplement pas de sens si appliquée dans ces conditions. Le ministre actuel semble parfois s'orienter vers un retour à l'école d'antan en menant une politique tournée vers un bon vieux temps mythifié. Pour l'UNSA éducation, on ne construit pas l'école d'aujourd'hui pour la société de demain avec l'école d'avant-hier !

Les représentants Unsa Education 33
Philippe DESPUJOLS
Cédrine SANCIER
Justine SOUMASTRE